



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

**UN EXCÉDENT BUDGÉTAIRE PRÉVU DE 863 M \$ - MAIS, À QUEL PRIX ?**

**Edmundston, 21 février 2023** – La [Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick](#) (FCÉNB) est perplexe devant l'annonce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick prévoit un surplus de 863 millions \$. Atteindre un équilibre budgétaire est une obligation fiduciaire que tous gouvernements doivent pratiquer. Cependant, générer un excédent budgétaire d'une telle somme sachant qu'il y a énormément de besoins urgents non comblés de part et d'autre est totalement irresponsable pour le mieux-être de notre société. « *Je suis vraiment troublé par l'ampleur du surplus budgétaire lorsque j'ai conscience de l'état actuel du système d'éducation au Nouveau-Brunswick, à la suite de la pandémie, surtout dans le secteur francophone. Oui, pour un équilibre budgétaire, mais à quel prix ?* » s'inquiète M. Robert Levesque, président de la FCÉNB.

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) demande au ministre des Finances s'il aurait l'obligeance de réinvestir une partie de l'excédent budgétaire de 863 millions \$ afin que les [conseils d'éducation de districts francophones](#) puissent :

- Obtenir les ressources nécessaires dans les écoles afin de s'assurer que les élèves et les membres du personnel aient à leur disposition des services (à leur porté), notamment dans le domaine de la santé mentale afin d'optimiser leur mieux-être ;
- Obtenir les ressources nécessaires dans les classes afin de réduire les écarts d'apprentissage afin d'optimiser la réussite éducative des élèves ;
- Obtenir les ressources nécessaires dans les écoles afin de s'assurer que les élèves aient à leur disposition des occasions d'enrichissement, de valorisation et de divertissement (à leur porté), notamment dans le domaine des sports et loisirs ainsi que dans les arts et la culture afin d'optimiser leur construction identitaire ; et
- Entreprendre finalement et judicieusement leurs projets de construction d'école, de projets mi-vie et de rénovations majeures afin d'optimiser la qualité ainsi que la sécurité des lieux, d'atteindre le niveau de conformité législatif et de disposer de technologies de fine pointe.

« *En aucun temps et pour aucune raison, les gouvernements ne peuvent pas devenir des machines à profits* », souligne M. Robert Levesque, président de la FCÉNB. Les gouvernements sont des agences de services du secteur public financés par les fonds publics. Leur mission doit être consacrée exclusivement à la livraison de services afin de combler les besoins des communautés. Pour réaliser leur mission, les gouvernements doivent adopter les meilleures pratiques en gouvernances comme, assurer leur bonne conduite organisationnelle ; respecter leurs obligations fiduciaires (financières, légales et éthiques) ; et assumer leur responsabilité sociale.

« *La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) invite le gouvernement du Nouveau-Brunswick à rencontrer les conseils d'éducation de districts francophones afin de prendre connaissance des besoins réels de leurs [districts scolaires](#) respectifs et de prendre les arrangements nécessaires afin de les adresser judicieusement* », conclut M. Robert Levesque, président de la FCÉNB.

L'éducation, à tous ces niveaux, représente essentiellement une des plus grandes responsabilités sociétales envers l'humanité. L'éducation est le moyen le plus important pour assurer le développement durable et l'épanouissement de l'être humain, des communautés et des sociétés qu'elles desservent. En raison de la très vaste étendue de la contribution de l'éducation sur l'individu et sur son environnement, les gouvernements doivent fondamentalement accorder les ressources nécessaires afin d'assurer la pérennité de tous systèmes scolaires francophones. Les écoles sont des centres culturels de la communauté francophone. Elles assurent l'épanouissement collectif des francophones en milieu minoritaire.

-30-

*La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick s'est donné comme mission que « Les conseils d'éducation francophones du Nouveau-Brunswick ont les conditions favorables pour gouverner avec succès les districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick. »*

Renseignements :  
David Couturier, directeur général  
506-838-4207  
[dg@fcenb.ca](mailto:dg@fcenb.ca)